

Habilitation de l'axe de recherche "droit de l'énergie" et création du Consortium "Pau Droit Energie"

Du 13 décembre 2016 au 13 décembre 2016



Pau Droit Public a décidé de créer une équipe de recherche dédiée au « droit de l'énergie », habilitée par le Ministère de l'Enseignement et de la Recherche sur la période 2016-2020.

La nouvelle équipe, co-dirigée par les Professeurs Philippe Terneyre et Denys de Béchillon, est composée de quatre autres enseignants-chercheurs, d'une ingénieure de recherche, d'une post-doctorante et de trois doctorants. Pau Droit Public entend consacrer une part significative de sa production scientifique à cette nouvelle discipline au travers de publications, notamment d'ouvrages collectifs, journées d'études, expertises et partenariats de recherches.

L'émergence de ce nouvel axe de recherche s'accompagne de la mise en place d'un réseau partenarial à même de contribuer à animer le débat et les dynamiques de notre territoire dans le domaine énergétique, en particulier sous l'angle de la transition énergétique, en rassemblant ses acteurs publics comme privés : le Consortium Pau Droit Énergie.

Les membres fondateurs sont l'UPPA, la CDAPP, la Ville de Pau, le SDEPA, le SMTU, CHEMPARC, TIGF, GRDF, ENEDIS, EDF, VALOREM et l'université Laval ; le réseau, qui se veut ouvert, a par ailleurs vocation à accueillir tous les acteurs souhaitant participer aux actions et projets portés par cet ensemble de partenaires dans le domaine énergétique.